

L'empoisonnement selon Monsanto

Matthieu CALAME

« Imagine » : telle est la devise de Monsanto. Entreprise chimique à l'origine, la multinationale a fait à la fin des années 1980 un choix stratégique capital. Elle a bâti un empire de la biotechnologie, plus spécifiquement dans le secteur agricole, pour devenir en quelques années l'entreprise phare des désormais fameux OGM, les organismes génétiquement modifiés. Ses produits et ses méthodes sont aujourd'hui dénoncés, tout comme les dysfonctionnements de la haute administration américaine.

Recensé : Marie-Monique Robin, *Le Monde selon Monsanto. De la dioxine aux OGM, une multinationale qui vous veut du bien*, Arte éditions / La Découverte, 2008, 370 p., 20 euros.

Marie-Monique Robin vient de consacrer à Monsanto, la multinationale d'agrochimie la plus célèbre au monde, un livre et un documentaire. Le premier s'est vendu à 23 000 exemplaires en moins d'une semaine et va être traduit en plusieurs langues, dont l'anglais. Le second, diffusé sur Arte le 11 mars 2008, a intéressé 1,5 millions de téléspectateurs. Signe des temps ? *Le Monde selon Monsanto* est une enquête sur l'histoire et les pratiques de cette entreprise à tous égards hors du commun. Dans une sorte de « vies parallèles » – vies des produits Monsanto – Marie-Monique Robin analyse ces produits phares qui firent la fortune de Monsanto : les PCB, ces molécules qui furent largement utilisées pendant plus d'un demi-siècle, notamment comme isolants, avant d'être interdites et qui ont contaminé la planète ; les dioxines « résidus » présents massivement dans les herbicides et notamment l'agent orange, utilisé pendant la guerre du Vietnam, molécules aux effets tératogènes (malformation des fœtus) et cancérigènes ; le *Roundup*, l'herbicide le plus employé au monde, jadis vanté comme « biodégradable » et dont la toxicité est désormais reconnue ; l'hormone de croissance

bovine qui permet d'augmenter la production laitière des vaches en réduisant singulièrement leur espérance de vie et dont l'effet sur les consommateurs reste encore en suspens, à tel point que le produit a été interdit d'usage partout (sauf aux États-Unis) ; et, bien sûr, les OGM, auxquels une réglementation *ad hoc* a permis d'éviter pour l'instant une procédure d'évaluation à la hauteur des doutes qu'ils suscitent quant à leur nature et leur innocuité.

Une pseudo-science au service du business

Ces « vies parallèles » ont pour effet de montrer les étonnantes similitudes de tous ces scénarios. Lancement d'un produit ; occultation par Monsanto des effets sur la santé, parfois pendant des décennies ; aveuglement, mais plus souvent complaisance des administrations et notamment de la *Food and Drug Administration* (FDA) et de l'*Environmental Protection Agency* (EPA) américaines, supposées garantir l'évaluation rigoureuse des substances ; usage des procédures juridiques comme autant de moyens de menacer les récalcitrants qui refusent la loi du silence. C'est tout un système qui est dévoilé : le système Monsanto. Par exemple, la firme a promu le *Roundup* à grands renforts de publicité, affirmant qu'il était biodégradable et n'hésitant pas à mettre en scène un père de famille traitant ses plates-bandes avec les enfants jouant dans le jardin. Après plusieurs procès, le produit est désormais reconnu comme toxique. Aux États-Unis, les bidons portent maintenant la mention suivante :

« Le *Roundup* ne doit pas être appliqué sur des réserves d'eau, comme les mares, les lacs ou les rivières, parce qu'il peut être toxique pour les organismes aquatiques. Les personnes ou animaux domestiques (chats et chiens) doivent rester hors de la zone où le *Roundup* a été appliqué, tant que celle-ci n'est pas complètement sèche. Nous recommandons que le bétail, tels que chevaux, vaches, moutons, chèvres, lapins et tortues, ne soit pas autorisé à paître dans les aires traitées pendant deux semaines. Si le *Roundup* est utilisé pour neutraliser des plantes indésirables situées près d'arbres fruitiers ou à noix, ainsi que des vignes, nous conseillons de ne pas manger les fruits ou noix avant vingt-et-un jours. »

Hélas, son emploi massif en Amérique latine, lié aux sojas OGM « *Roundup Ready* » (c'est-à-dire tolérants au *Roundup*), est actuellement à l'origine d'un empoisonnement dramatique des populations pauvres.

Le tableau est d'autant plus glaçant que l'immense majorité des pièces de ce dossier à charge sont disponibles sur Internet, à la suite des nombreux procès dans lesquels la firme a été impliquée. Marie-Monique Robin s'est essentiellement contentée – mais quel travail ! – de

collecter toutes ces données démontrant que les agissements de Monsanto sont tout à fait clairs pour qui veut savoir. Elle a complété son impressionnante collecte de documents par plusieurs entretiens avec des personnages-clés : Michale Taylor, successivement avocat de Monsanto, agent de la FDA et vice-président de Monsanto ; James Maryanski, coordinateur pour la biotechnologie à la FDA et auteur de la non-réglementation sur les OGM ; Kirk Azevedo, ancien cadre chez Monsanto.

Le dossier des OGM occupe une bonne moitié du livre, et pour cause. Car cette affaire n'est pas close. La controverse scientifique – ou prétendument telle ? – fait rage. Un retour en arrière permet de démontrer que Monsanto est passée maîtresse dans l'art de provoquer des controverses « scientifiques ». Elle a toujours su gagner le temps nécessaire en truquant les données, en dissimulant les résultats qui lui étaient défavorables, en inventant des « chercheurs fantômes », en jetant le discrédit sur la qualité du travail de ses détracteurs, voire en pratiquant avec la complicité d'une partie de l'*establishment* de la recherche ce qu'il faut bien nommer une pseudo-science délivrant exactement le message attendu par la compagnie. Car Monsanto a complètement intégré le poids que l'argument scientifique détient dans les sociétés contemporaines, particulièrement en amont des décisions administratives ou juridiques. Et, dès lors, elle a compris que tout acteur qui veut réussir doit d'abord se mettre en mesure de contrôler l'expertise. De fait, le contrôle de l'expertise scientifique est au cœur du système Monsanto. Monsanto a élevé la charlatanerie au rang d'art, au mépris de la vie humaine, comme à Anniston, ville qui abrita longtemps sa principale usine de production de polychlorobiphényles (PCB) et qui fait face à un empoisonnement massif de sa population, à tel point que, le 23 février 2002, à l'issue du procès opposant Monsanto à Anniston, le juge a eu ce commentaire implacable : Monsanto « a dépassé de façon extrême toutes les limites de la décence, ce qui peut être considéré comme atroce et absolument intolérable dans une société civilisée. »

Le procès de l'administration américaine

Pourtant, ce n'est pas pour Monsanto que le réquisitoire est le plus accablant. Car les agissements de la firme sanctionnent d'abord la faillite totale d'un système administratif supposé garantir la santé des citoyens. C'est là d'abord la grande leçon de cette enquête. Car, après tout, qu'il y ait des individus ou des entreprises indélicates ou délictueuses à toutes les époques, l'observateur lucide le concevra. Mais que les institutions publiques soient non seulement incapables de réguler ces agissements, mais s'en rendent complices, est proprement

terrifiant. Le procès de Monsanto est donc d'abord celui d'administrations centrales gravement compromises. Marie-Monique Robin cite le *New York Times* du 25 janvier 2001 : « Pendant les semaines et les mois qui suivirent, la Maison Blanche s'est exécutée, en travaillant dans les coulisses pour aider Monsanto [...] à obtenir la réglementation que la firme voulait. Ce scénario allait se répéter encore et encore, sous trois administrations successives : ce que Monsanto désirait de Washington, Monsanto – et par extension l'industrie de la biotechnologie – l'obtenait. »

Le cas de l'hormone laitière montre un pouvoir administratif et exécutif qui échappe au pouvoir parlementaire. Dans cette affaire, trois scientifiques canadiens ont dénoncé les risques que faisait courir l'hormone, et ce contre l'avis de leur hiérarchie. Leur travail a permis à la commission parlementaire canadienne de prendre une décision négative, mais, malgré les promesses de protection des sénateurs, les trois « lanceurs d'alerte » ont été licenciés six ans plus tard pour « désobéissance ». Car les administrations brillent d'abord par leur opacité – le secret industriel ou de l'instruction permettant tous les abus et toutes les dissimulations –, leur faculté à se soustraire au contrôle démocratique, à former de puissants lieux de pouvoir gérés de manière clanique, où les allers-retours du « *revolving door* », depuis les administrations vers les cabinets d'avocat en (re)passant par les entreprises elles-mêmes, sont la règle. Le tout permet un forçage de la consommation. Car les consommateurs nord-américains, contrairement aux idées reçues, se seraient bien passés d'OGM : en mars 2000, différents sondages indiquaient que « plus de 80 % des Américains préféreraient que les aliments transgéniques soient étiquetés et que 60 % d'entre eux les éviteraient s'ils avaient le choix ».

Enfin, tout ceci atteste la faillite de l'appareil judiciaire, bien qu'il apparaisse comme le seul garant final des droits fondamentaux des citoyens – car les procès trop tardifs et trop légers ne sont plus pour Monsanto qu'une conséquence prévue et budgétée. Malgré les morts, les malformations et les avortements, les dirigeants ne risquent rien. « De fait, aux États-Unis, le statut juridique de ce que l'on appelle une "corporation" en fait une personne morale à part entière, ce qui met à l'abri ses dirigeants de toute poursuite individuelle ».

Imagine... un monde sans Monsanto

De cette démonstration implacable, le lecteur ressort avec trois convictions. La première est l'absolue supériorité des régimes parlementaires sur les régimes à exécutif fort.

Par sa nature collégiale et ouverte, par sa dépendance à la population (à travers élections et réélections), le pouvoir parlementaire apporte la meilleure garantie de transparence. Il semble urgent, dès lors, de renforcer partout le contrôle parlementaire sur les administrations et l'exécutif. La « république des experts cooptés », opaque et irresponsable, est hautement corruptible. La seconde conclusion est l'absolue nécessité de la transparence et le danger de la confidentialité dans les procédures d'accréditation. Il est inconcevable que, sous prétexte de secret industriel, les pièces appuyant les dossiers d'accréditation touchant à la santé et à l'environnement ne soient pas publiques. La troisième est la nécessaire pénalisation des actes délictueux commis dans le cadre professionnel. Les dirigeants qui ont volontairement mis en danger la vie d'autrui doivent être considérés comme responsables. L'enquête de Marie-Monique Robin plaide indirectement en faveur d'une démocratie technique, pour que de tels agissements ne soient plus possibles demain.

Pour aller plus loin

- les sites officiels de Monsanto et du *Roundup* : <http://www.monsanto.com/> et <http://www.roundup.fr/>
- les réactions suscitées par le documentaire : <http://www.arte.tv/monsanto>
- Un site contre les OGM et pour la promotion des produits issus de l'agriculture biologique : <http://www.autourdubio.fr/>

Texte paru dans laviedesidees.fr, le 11 avril 2008

© laviedesidees.fr